

La Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)

Opportunités et défis



Par Mathurin Doumbe Epee*

Je ne peux que me réjouir que ECAM ait mis au centre de ses réflexions LA ZONE DE LIBRE ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE « ZLECAF » qui couvre 54 pays et compte un vaste marché de plus de 1,3 milliard de consommateurs. Source de croissance et d'amélioration du niveau de vie de nos populations, la ZLECAF apparaît comme un vecteur de développement et un formidable outil d'intégration africaine qui devrait booster, à des degrés divers, le développement des économies africaines et assurer à terme le bien-être de ses populations.

Créer une Zone de Libre-Echange constitue le plus grand défi que l'Afrique ait jamais eu à relever. De par sa réalisation, dépendra l'avenir économique de notre Continent. « *L'Afrique doit s'unir* », c'est ce que répétait à l'envie, l'un des

« *Founding Fathers* » du Panafricanisme triomphant, le Président NKWAME NKURUMAH : nous étions en 1963. Au moment où les grands pays se regroupent pour peser de tout leur poids dans la défense de leurs intérêts, la ZLECAF se présente ainsi, pour l'Afrique, comme une initiative idoine et incontournable pour la sauvegarde de son avenir à l'horizon 2063, selon l'agenda de l'Union Africaine. Mais dans l'intervalle, que de défis à relever pour la rendre effective à l'échelon continental !

Ces défis passent par la réalisation préalable d'un certain nombre de prérequis dont la réduction des droits de douane et des barrières non tarifaires sur le commerce des marchandises et sur les services. C'est là la première étape de la fusée, les autres abritant les Investissements, la Politique de la Concurrence et des Droits de Propriété Intellectuelle. Il s'agit donc, dans un premier temps, de l'élimination progressive de 90% de lignes tarifaires et de 7% de barrières non tarifaires (produits sensibles), à l'exception de produits exemptés, représentant 3% de lignes tarifaires. Etalée jusqu'à l'horizon 2035, à un rythme de 5 à 15 ans selon les pays et les produits, elle permettrait ainsi :

- Une augmentation des échanges intracommunautaires de 80% ;
- Une hausse des revenus des populations d'au moins 7% ;
- Une sortie de l'extrême pauvreté de 30 millions de personnes ;
- Une réduction de la pauvreté modérée pour 70 millions de personnes.

Toutefois, cette réduction des droits de douane et des barrières non tarifaires ne se fera pas sans effets pervers sur les Finances Publiques des pays, dès lors qu'elle induira une baisse des recettes douanières, source significative du financement du Budget Général des Etats, et oblitérera, à l'évidence, et « *ipso facto* » la croissance économique de bon nombre de pays. Alors, par quoi compenser ces baisses ? La question reste posée. Certains Experts pensent que la diminution des recettes budgétaires ne sera que temporaire et sera rapidement compensée par l'augmentation attendue du volume des exportations. Mais, en sommes-nous aussi sûrs ? Si oui, dans quel délai ? Telles sont les premières interrogations qui nous interpellent.

Par ailleurs, pour profiter pleinement de l'ouverture des frontières, nos entreprises, principalement les PME, doivent être à niveau, sous peine de voir l'économie nationale être envahie par des produits d'autres pays africains plus compétitifs, tant en termes de qualité que de prix et occasionnant ainsi comme dommages collatéraux, un repli des activités des entreprises nationales concernées et « *de facto* » moins de rentrées fiscales pour l'Etat. Pour y remédier, une remise à niveau préalable s'avère indispensable en termes de formation professionnelle, de maîtrise de l'outil informatique, de connexions en NTIC, de renforcement et de modernisation de leur appareil productif, etc... Pour y faire face, le recours au financement, notamment bancaire, s'avère indispensable. En effet, si les grandes entre-



prises se heurtent à moins de problèmes concernant leur financement, il en va autrement des PME pour lesquelles l'accès au crédit n'est guère évident, en raison de leurs faiblesses structurelles. Pourtant, ce sont elles qui sont créatrices de plus d'emplois et de croissance. Raison pour laquelle il nous faut mener une lourde réflexion visant à :

- Restructurer entièrement la Banque des PME et la rendre plus opérationnelle, quitte à renforcer ses moyens ;
- Trouver des lignes de crédits auprès des Entités financières internationales. Beaucoup d'entre elles, notamment la Banque Européenne d'Investissement « *BEI* », disposent en leur sein, des lignes de crédit dédiées à la remise à niveau des PME, voire des grandes entreprises ;
- Mettre en place avec les banques locales des mécanismes de contre garanties de crédits à destination des PME.

En marge de cette évolution, force est de constater, pour le regretter, que les PME ne sont pas suffisamment édifiées sur les enjeux et les opportunités offertes par la ZLECAF. On relève ainsi que la plupart des symposiums, forums, tables rondes et colloques qui se tiennent sur la ZLECAF, (récemment encore le Colloque de l'IRIC à Yaoundé), invitent rarement le secteur privé, notamment les PME, pourtant appelées à jouer un rôle majeur dans la ZLECAF. Il en est de même des banques, au demeurant incontournables quand il s'agit de financer les échanges de marchandises et de services, singulièrement à l'International. Celles-ci ne sont pas davantage impliquées dans le processus de la ZLECAF. Pourtant, beaucoup d'entre elles, filiales de Grands Groupes Internationaux, disposent d'implantations directes de leur Groupe et/ou d'un réseau de Correspondants dans tout le Continent. De ce fait et de par leur proximité avec le secteur privé, elles sont les « *go between* » tout indiquées pour fluidifier les échanges intracommunautaires. C'est pourquoi nous sommes enclins à penser que les rencontres triangulaires entre l'ETAT, LES BANQUES ET LES ENTREPRISES serviraient à vulgariser davantage la ZLECAF, à faire l'état des lieux à intervalles réguliers sur son avancement et surtout à bâtir une stratégie efficiente pour que le Cameroun soit au rendez-vous de l'Histoire. A cet effet, ECAM, tout comme les autres organisations patronales, peuvent jouer le rôle de coordonnateurs de ces rencontres.

La réussite de la ZLECAF repose aussi sur la remise à niveau, par les pays membres, des infrastructures de transports tant routier, ferroviaire, que maritime et aérien. En effet, l'on ne saurait concevoir une zone de libre-échange

des marchandises et des services sans l'existence de structures de transports adaptés pour assurer la fluidité des échanges. Ce sont là des facteurs inhibiteurs qui conditionnent le fonctionnement effectif de la ZLECAF. A cet égard, les Communautés Economiques Régionales « CER » ont un rôle capital à jouer. L'Afrique en compte huit dont la nôtre, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

« *CEEAC* » La Cemac en est membre et dans son programme économique, l'accent est mis sur le lancement des projets dits « *intégrateurs* », donc à même de faciliter l'Intégration de la Zone, notamment dans les domaines routiers et ferroviaires. Je crois savoir que ces projets ont même déjà été chiffrés et qu'il ne manquerait plus que les financements. Dans ces conditions, pourquoi ne pas faire preuve d'imagination créatrice en lançant sur le Marché financier de la BVMAC, un EMPRUNT OBLIGATAIRE-CEMAC

? L'opération paraît quelque peu complexe. Mais elle est faisable et nous en avons l'expertise dans la Région. Parfois, il nous faut trouver, en interne, les moyens de notre propre développement.

En conséquence, c'est là un défi majeur auquel nous ajouterons aussi celui de la fourniture régulière d'énergie pour « *tordre le cou* » progressivement aux délestages.

Enfin, reste l'inévitable défi de l'industrialisation des économies africaines. Il s'agit d'inverser, enfin, l'idée généralement admise que l'Afrique n'est bonne qu'à pourvoir le reste du monde en matières premières et en retour, à consommer des produits manufacturés venus de ces pays. Seule l'industrialisation est génératrice de valeur ajoutée à nos matières premières. La ZLECAF sera donc jugée dans sa capacité à mettre sur le marché continental des produits

« *Made in Africa* » de qualité et à coûts réduits, en raison des économies d'échelles induites par la spécialisation des Etats, selon la fameuse théorie des coûts comparatifs chère à A. Smith.

Les défis seraient incomplets si nous n'y ajoutions pas, « *in fine* » :

- la libre circulation des hommes sur tout l'espace communautaire ;
 - la bonne Gouvernance ;
 - l'obligation d'apporter des solutions idoines aux problèmes d'insécurité nés des luttes armées, des incertitudes sociales et politiques de tous ordres.
- Telle apparaît la ZLECAF : une formidable initiative pleine d'opportunités pour le devenir de l'Afrique, mais aussi un vrai « *Parcours du Combattant* », compte tenu des faisceaux de défis qu'elle comporte. Mais, bien que de taille, nous n'avons pas d'autre choix que celui de les relever.

En effet, pour tous ceux qui suivent l'actualité, la plus vaste Zone de libre-échange mondiale est née le 1er Janvier 2022 : la Regional Comprehensive Economic Partnership « *RCEP* » ou le Partenariat Régional économique Global, dont l'objectif est d'étaler sur 10 ans l'abaissement progressif des droits de douane entre les Etats Membres. Date butoir : 2042. Donc 21 ans avant l'échéance de la ZLECAF...

Les Etats qui la composent sont les 10 Etats membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est « *ASEAN* » auxquels il faut ajouter la Chine, le Japon, la Corée du sud et l'Australie. A eux seuls, ils détiennent :

- Un tiers de la population mondiale ;
- Un tiers du PNB mondial.

En conséquence, la bataille qui s'annonce sera très rude, raison pour laquelle nous n'avons pas droit à l'échec, sous peine de voir s'écarteler davantage le fossé qui nous sépare des autres continents : il y va de notre avenir.

ZLECAF : O BOSO !**

* PAST DIRECTEUR GÉNÉRAL DE « *DSX* » PRÉSIDENT 'HONNEUR DE SG-CAMEROUN

** EN AVANT !

